

8



F

K6---

22/01/2016

LA RÉACTION

Barrières

Les barrières le long de la RD 612 (notre édition d'hier) ont-elles été installées par GDH en catimini ?

Il s'agit d'une prescription de l'État pour protéger le sea-line d'approvisionnement dans sa partie terrestre mais ni la municipalité de Frontignan, ni le Conseil départemental n'ont été prévenus, a fortiori concertés.

Le maire Pierre Bouldoire a découvert ces barrières de sécurité, lundi, en circulant sur la route et alors convoqué une réunion pour savoir ce qu'il en retournait.

Invoquant l'atteinte à l'environnement, le risque d'éblouissement et de sur-accident et fustigeant ces travaux faits dans l'urgence - la date butoir fixée par l'arrêté préfectoral était le

15 septembre 2015 -, il a exigé que ces barrières soient enlevées et que la solution de l'enfouissement de la canalisation - certes plus cher - soit privilégiée.